



Commune : Carquefou La Chapelle-sur-Erdre

Mauves-sur-Loire

Carquefou

Thouaré-sur-Loire

Sainte-Luce-sur-Loire

Couëron
Saint-Herblain
Nantes
Basse-Goulaine

Le Pellerin
Indre
Saint-Jean-de-Boiseau
La Montagne
Brains
Bouguenais
Rezé

Vertou

Saint-Léger-les-Vignes
Saint-Aignan de Grand Lieu

Approuvé le 30 juin 2022

Élaboration du RLPm de Nantes Métropole

Plans des lieux d'interdiction légale et réglementaire de publicité

Echelle : 1:11 000

0 200 400 Mètres

## Lieux d'interdiction légale et réglementaire de publicité

Monuments historiques

Lieux d'interdiction absolue de publicité

( art.L.581-4 c.env.)

(art.L.581-8 c.env.)

\*\*\*\*

Sites classés

Lieux d'interdiction relative de publicité

rayon de 500m autour d'un monument historique (interdiction de publicité si covisibilité)

site patrimonial remarquable

\_\_\_

Sites inso

Sites Natura 2000

En agglomération, interdiction de la publicité scellée au sol:

en zone N du PLUm

dans les Espaces Boisés Classés du PLUm

Lieux d'interdiction relative aux Autoroutes et routes express (art.R.418-7 c.rte.)

Publicité interdite de part et d'autre de la voie
- sur une bande de 40 m, en zone agglomérée.
- sur une bande de 200 m, en zone non agglomérée.

